



MRC DU
ROCHER-PERCÉ

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MRC DU ROCHER-PERCÉ
LE LUNDI 1^{ER} MAI 2023, À 10 H 15
À LA SALLE DU CONSEIL DE LA MRC

ORDRE DU JOUR

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- 1.1 Ouverture de la séance et vérification du quorum
- (résolution) 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

- (résolution) 3.1 Collecte des encombrants 2023
- (résolution) 3.2 Opération à l'écocentre de Grande-Rivière – Autorisation de procéder à un appel d'offres

CORRESPONDANCE

PÉRIODE DE QUESTIONS

- (résolution) Levée de la séance

Christine Roussy
Directrice générale & greffière-trésorière